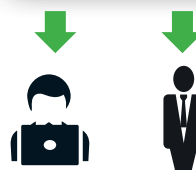
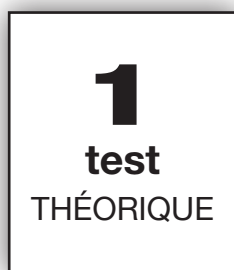




COUPE du JEUNE ARBITRE COUPE du JEUNE COMMISSAIRE SPORTIF

CADETTES - CADETS - Comment y participer ?



Prévoir : un stylo, correcteur, fluo.
TENUE OFFICIELLE pour les ARBITRES*
TENUE CORRECTE pour les COMMISSAIRES

**SUR LA COUPE DÉPARTEMENTALE
MINIMES
12 JANVIER 2020 - NANTES**



LES CONDITIONS DE PRÉSENTATION À LA COUPE :

- Être licencié pour la saison 2019 - 2020,
- Se présenter à **8h30 le 12 janvier 2020** au DOJO DU CROISSANT,
- S'inscrire **10 jours minimum OBLIGATOIREMENT SUR EXTRANET**, soit le 02 janvier 2020 au plus tard
Renseignements à communiquer lors de l'inscription :
Nom / Prénom du candidat / club d'appartenance / indiquer quelle coupe (arbitre ou commissaire sportif),
- La commission se réserve la possibilité d'effectuer une sélection à l'issue de l'épreuve théorique en fonction du nombre de candidats,
- Le stage de début de saison n'est pas obligatoire,
- **Pour représenter un club** le jeune, arbitre ou commissaire sportif, doit avoir suivi le stage de rentrée.
- Pas de vacation sur les coupes du jeune arbitre et commissaire sportif.



LA SÉLECTION POUR LE NIVEAU RÉGIONAL :

Cette coupe départementale servira d'épreuve de sélection pour la coupe régionale qui se déroulera : le 02 février 2020 à ANGERS.

- 5 jeunes arbitres sélectionnés (le niveau régional amène une sélection nationale !).
- 4 jeunes commissaires sportifs sélectionnés (la sélection au niveau régional n'est pas ouverte aux commissaires sportifs officiant au niveau régional et plus)



LES RESPONSABLES DE LA COUPE :

- Jeune ARBITRE : Sébastien CLAVIER, arbitre national
- Jeune COMMISSAIRE SPORTIF : Anne Jaffrelot, commissaire sportif inter-régionale

* la tenue des arbitres se compose d'un pantalon foncé, chaussettes noires, chemise blanche, cravate sobre et d'une veste sombre fermée.

INSCRIPTION à la coupe : 10 JOURS AVANT, soit le 02 JANVIER 2020 au plus tard.